

Patrick Guérin, Pascal Chansard

Fédération SOS médecins France

QUEL INTÉRÊT DANS LA PARTICIPATION DE SOS MÉDECINS À LA VEILLE SANITAIRE ?

SOS médecins France (SMF) comprend 61 associations réparties sur le territoire français traitant 4 millions d'appels par an et 2,5 millions d'actes médicaux. Les zones géographiques couvertes correspondent aux grands centres urbains et leurs périphéries, soient environ 60 % de la population française. Les centres d'appels étant tous informatisés, SMF a mis en place, avec le soutien de InVS, un système automatisé de centralisation des données de chaque association au niveau national. Ces données sont une source d'information potentiellement utile à la mission de surveillance de l'InVS et peuvent constituer des indicateurs pour le déclenchement d'alertes sanitaires. Dans ce contexte, SMF et l'InVS ont signé un accord cadre de partenariat en décembre 2005.

COMMENT FONCTIONNE LE DISPOSITIF ?

Pour participer au système, chaque association doit adhérer au réseau épidémiologique SOS médecins. Ses données sont alors centralisées sur le serveur national SMF puis transmises de manière automatique et quotidienne à l'InVS qui réalise l'interprétation épidémiologique et la rétro-information auprès des associations.

Les données recueillies comprennent les caractéristiques du patient (sexe, âge), de l'appel (date et heure d'appel, 3 motifs d'appel, lieu d'appel, provenance de l'appel) et de la visite (diagnostic établi par le médecin, orientation ou non vers un hôpital).

L'analyse des données faite par l'InVS comprend une analyse globale de l'activité des associations (nombre de visites effectuées), une analyse par classes d'âges (moins de 2 ans, 2-14 ans, 15-74 ans, 75 ans et plus), une analyse des décès constatés (tous âges confondus, 75 ans et plus) et une analyse par regroupement de motifs d'appels adaptés aux saisons (bronchiolite, syndromes grippaux et gastro-entérites pour cet hiver par exemple).

Une rétro-information hebdomadaire est ensuite réalisée par l'InVS. Celle-ci devient quotidienne en cas d'alerte.

Au niveau régional, ces éléments sont intégrés dans les bulletins de rétro-information réalisés par les Cire en complément d'autres sources de données régionales.

Afin d'assurer un suivi de ce système de surveillance et d'améliorer la qualité des données un comité scientifique a été mis en place en janvier 2007. Il est composé de trois représentants de SMF et de trois représentants de l'InVS.

RÉSULTATS ET CONCLUSION

Ce dispositif, opérationnel, a fonctionné dans le cadre de la surveillance estivale de la canicule 2007. Trente-huit associations sont aujourd'hui impliquées, soit environ 1,5 million d'actes médicaux enregistrés. Afin d'améliorer le système, le comité scientifique travaille sur le recueil des diagnostics de fin de visite et l'uniformisation des codages entre les différentes associations.